

« Nous médecins, nous voulons redire que notre engagement contre la maladie sera sans faille, aucun d'entre nous ne manquera à l'appel.

Nous ferons tout pour soigner le plus possible de malades dans les meilleures conditions, mais aujourd'hui nous ne pouvons plus nous taire. »

LE GOUVERNEMENT FAIT-IL VRAIMENT LA GUERRE AU CORONAVIRUS ?

21 mars 2020

Alors que nous manquons déjà de lits de réanimation, de masques, de respirateurs, de bras, ... la loi d'urgence sanitaire prise par le gouvernement ce mercredi 18 mars donne tous les droits aux préfets aux employeurs pour remettre en cause le code du travail et les statuts de la fonction publique.

Était-ce réellement l'urgence ?

Mais rien sur les usines réquisitionnées pour fabriquer masques, respirateurs...

Rien sur la réouverture des lits nécessaires.

Rien sur le dépistage systématique qui a fait ses preuves en Allemagne et en Corée du Sud.

Qu'en est-il aujourd'hui, dans notre pays de cette logistique nécessaire pour gagner le combat contre le coronavirus ? Le pouvoir exécutif semble en décalage entre les annonces rassurantes, la volonté affichée de transparence et la réalité du terrain que les soignants font remonter sans cesse et de tous lieux. Deux exemples, ils sont aussi simples que vitaux.

Alors que depuis des années les structures hospitalières sont matériellement asphyxiées par les enveloppes budgétaires, on nous annonce la fabrication de masques sans que soient donnés d'éléments précis : **combien sont produits ? Où ? Quels délais ? Quels moyens de livraison ? Quels modes de distribution ?**

Alors que depuis des années, les politiques gouvernementales ont supprimé des milliers de lits de réanimation et soins intensifs (passant d'environ 26 000 lits à 13 000), le pouvoir exécutif nous annonce la mise en œuvre de moyens exceptionnels.

Soit, mais la logistique étant cruciale, la confusion est mortelle : **combien de respirateurs sont en cours de fabrication ?**

À ce jour, quel préfet est en mesure de répondre aux soignants qui sont sur le front ? La responsabilité, l'urgence, du gouvernement est de fournir les armes et les moyens de combattre. La transparence est d'en rendre compte précisément.

Nous, médecins, refusons de devoir choisir entre un malade grave que nous allons soigner et un très grave que nous allons laisser mourir.

Nous, médecins, refusons d'exposer nos équipes avec des recommandations qui ne reposent pas sur les données acquises de la science mais sur les possibilités réduites de recours aux meilleurs soins.

Nous faisons nôtres ces propos d'une collègue cheffe de service le 14 mars 2020 après une réunion à l'ARS et nous nous souviendrons quand viendra l'heure de la reconstruction des hôpitaux que nous n'avons pas pu compter sur vous messieurs et mesdames du gouvernement :

*« Madame la Directrice Générale du CHU, monsieur le Directeur Général de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, je veux bien après cette réunion de crise retourner dans mon hôpital organiser les services différemment pour accueillir la médecine à la place de la chirurgie fabriquer un service de 10 lits de réanimation de toute pièce et en urgence, nous avons d'ailleurs déjà commencé depuis vendredi, je veux bien risquer ma vie et celle de mes équipes en soignant tous ces malades qui vont arriver. **Jamais je ne vous ai attendu pour prendre une telle décision.** Mais, s'il vous plaît, ne me parlez pas d'union nationale, ne me parlez pas de votre efficacité, ne parlez pas de vos responsabilités, ni de l'implication des ministres qui ont fermé tous ces lits et laissé périmer tous ces masques. »*

À grands coups de : *« il y a trop de lits hospitaliers en France... la télémedecine va résoudre les problèmes des déserts médicaux... Le tout ambulatoire et les filières de soins régleront le problème de l'engorgement... il faut choisir entre les malades et tenir compte du rapport coût/bénéfice... »*, ils ont considérablement détruit notre système hospitalier depuis des années et des années.

Nous ne pouvons pas attendre la fin de l'épidémie, c'est maintenant, tout de suite qu'il faut prendre les mesures pour le rétablir. Et pour cela on ne peut compter que sur la mobilisation en direction du gouvernement.

Premiers signataires :

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ
Dr Alliot	Marie Josée	Médecin 69
Dr Anton	Johannes	Anesthésiste-réanimateur Laval
Dr Baali	Kader	Président CME St-Laurent-du-Pont
Dr Bah	Thierno	Gériatre SSR St-Geoire-en-Valdaine 38
Dr Balasanu	Oana	Hématologue CHR Metz Thionville
Dr Belucci Sessa	Sylvia	Maître de conférences honoraire des Universités Médecin Hématologue AP-HP de Paris
Dr Ben Maklouf	Wissem	Psychiatre CH Vinatier 69
Dr Benet	Blandine	Pharmacien biologiste CHR Metz-Thionville
Dr Bernard	Isabelle	Neurologue libéral Cholet 49
Dr Borel	Isabelle	Gastro-entérologue
Dr Brinnel	Heiner	Addictologue Centre Hospitalier L'Arbresle 69
Dr Bruneau	Catherine	Médecin du travail Lyon 69
Pr Canis	Michel	Chirurgie gynécologique, chef de service démissionnaire CHU de Clermont-Ferrand 63
Dr Cardine	Mathieu	PH Puma-Urgences SAMU 381947
Dr Carpentier	Geoffrey	Psychiatre Paris
Dr Chabernaud	Jean-Louis	Pédiatre réanimateur AP-HP Paris
Dr Chaillet	Antoine	Interne 69
Dr Crimu	Daniela	Interniste CHU Grenoble-Voirion 38
Dr Crova	Philippe	Réanimateur Médical CHPO Bourgoin 38
Dr Delon	Jacques	Médecin du travail Lyon 69
Dr Doguet	Marie-Hélène	Psychiatre Le Havre
Dr El Khebir	Mohamed	Médecin urgentiste SAMU 60
Dr François	Patrice	Département Santé Publique CHU Grenoble
Dr Francony	Gilles	Réanimation chirurgicale CHU de Grenoble
Dr Gaillard-Régault	Jean-Luc	Médecin honoraire anesthésiste-réanimateur AP-HP Paris
Dr Gréani	Yves	Médecin Généraliste Propriano
Dr Giloux	Nathalie	Psychiatre CH Vinatier 69
Dr Guenin	Monique	Psychiatre CH Vinatier 69
Dr Houchois	Emeline	Interne Lyon
Dr Khitri	Yasmina	Urgentiste 38
Dr Lemaitre	Ilona	Interne 69
Dr Lemonnier	Marie-paule	Hématologiecancérologie AP/HP
Dr Lesouple	Chantal	PH retraitée Gueret 23
Pr Lorin de la Grandmaison	Geoffroy	Chef du service d'anatomie pathologique de l'Hôpital Raymond Poincaré 92
Dr Marquet	Jean-luc	Urgentiste CH Riom 63
Dr Martin	Jean Max	Médecin Généraliste 44 La Haïe-Fouassière

